



Conseil du développement industriel

Cinquante-deuxième session

Vienne, 25-27 novembre 2024

Point 8 a) de l'ordre du jour provisoire

Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire

Activités de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire

Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de l'application de la résolution GC.18/Res.7 de la Conférence générale et renseigne sur les éléments nouveaux concernant l'économie circulaire. Il complète les documents [IDB.51/18](#) et [GC.20/11](#) et les rapports annuels de l'ONUDI pour 2022 ([IDB.51/2](#)) et 2023 ([IDB.52/2](#)).

I. Introduction

1. Dans sa résolution [GC.18/Res.1](#), la Conférence générale a considéré que l'économie circulaire constituait un des moyens de parvenir au développement durable et, dans sa résolution [GC.18/Res.7](#), elle a prié le Directeur général de continuer à aider les industries à passer sans retard à une économie circulaire en adoptant des pratiques de fabrication efficaces et des innovations dans leurs modes de conception, de production et de gestion de la durée de vie des produits, et en fournissant les services correspondants. Le présent document contient des informations sur les principales initiatives de l'ONUDI relatives à l'économie circulaire.

2. Dans la stratégie de l'ONUDI face aux changements climatiques, que le Conseil du développement industriel a faite sienne dans sa décision IDB.51/Dec.8, il est indiqué que sa mise en œuvre permettra d'optimiser les synergies entre l'action climatique et l'action menée dans d'autres domaines prioritaires de l'ONUDI, tels que l'économie circulaire. Il est par ailleurs souligné que l'ONUDI entend influencer le discours mondial sur les questions relevant à la fois de l'action climatique et du développement industriel inclusif et durable, telles que l'économie circulaire.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



II. Coopération technique et services de conseil stratégique

3. L'ONUDI fait avancer le projet mondial intitulé « SWITCH to circular economy value chains » (Le programme SWITCH de l'Union européenne au service des chaînes de valeur circulaires), qui vise à promouvoir des modèles d'activité circulaires dans l'électronique en Égypte, le textile et la confection au Bangladesh et le plastique au Maroc. En collaboration avec la Banque européenne d'investissement, Chatham House et Circle Economy, l'ONUDI lance également, à titre expérimental, des activités industrielles innovantes avec des entreprises telles que BESTSELLER, ECCBC, H&M, Nokia et Orange. Le projet est cofinancé par la Finlande et l'Union européenne.

4. Au Liban, avec l'appui financier de l'Union européenne, l'ONUDI contribue à une relance économique verte et circulaire des entreprises privées dans le secteur des produits alimentaires et des boissons, en utilisant sa méthode de transfert de technologies respectueuses de l'environnement. De même, en Algérie, le Programme d'appui à la transition de l'Algérie vers une économie verte et circulaire, financé par l'Union européenne, aide le Gouvernement à améliorer l'environnement institutionnel et la compétitivité des entreprises grâce à une production propre et économe en ressources, ainsi qu'à développer l'entrepreneuriat écologique et les start-ups de l'économie verte.

5. L'aide à la conversion des parcs industriels en parcs éco-industriels s'est poursuivie, dans le cadre du Programme mondial de parcs éco-industriels mis en œuvre en partenariat avec la Suisse. Les interventions menées en Afrique du Sud, en Colombie, en Égypte, en Indonésie, au Pérou, en Ukraine et au Viet Nam consistent à renforcer les politiques nationales et à fournir une assistance technique. Le programme a permis de faciliter la mise en place de 18 politiques nationales, de réduire les émissions d'équivalent CO₂ de 118 000 tonnes, d'évaluer l'efficacité de l'utilisation des ressources dans 255 entreprises et de former 3 469 personnes employées par de petites et moyennes entreprises et 2 283 membres du personnel chargé de la gestion des parcs dans 21 parcs industriels.

6. Avec l'aide financière de l'Union européenne, la deuxième phase du Programme SwitchMed a été achevée en juin 2024. Plusieurs activités pilotes de démonstration du potentiel d'une production économe en ressources et circulaire ont été menées en Israël dans l'industrie textile et dans les chaînes de valeur du plastique, ainsi qu'en Tunisie et au Maroc, dans les chaînes de valeur des produits de la mer. Dans l'État de Palestine, en Jordanie et au Liban, l'ONUDI a formé 25 prestataires de services locaux à la méthode du transfert de technologies respectueuses de l'environnement et s'est associée à 18 universités pour qu'elles l'intègrent dans leurs programmes d'études. Ces prestataires ont recensé des possibilités d'investissement dans l'efficacité de l'utilisation des ressources d'un montant de 16,1 millions d'euros, qui pourraient entraîner une économie de 8,4 millions d'euros par an et bénéficier à 5 224 personnes en poste. Le projet EU4Environment a également permis de promouvoir des pratiques relevant de la production propre et de l'économie circulaire tout en expérimentant des pratiques de réduction de l'empreinte écologique des produits et de réduction des déchets industriels dans les pays en transition d'Europe orientale et du Caucase.

7. À l'aide d'un financement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'ONUDI promeut une économie circulaire dans le secteur du textile et de la confection en Afrique du Sud, en Éthiopie, en Inde, au Lesotho et à Madagascar, en réutilisant les déchets, en les recyclant et en les convertissant en produits et services économiquement viables et socialement utiles. Elle s'est associée à des marques mondiales pour garantir leur durabilité. Par ailleurs, elle s'emploie à rendre les chaînes d'approvisionnement de la construction plus écologiques au Costa Rica et au Maroc, son but étant d'éliminer les polluants dangereux et de promouvoir des pratiques de construction circulaires. En outre, elle encourage le recours à des

solutions circulaires pour réduire la pollution par le plastique en Afrique du Sud, au Maroc et aux Philippines.

8. Le Global Electronics Management Programme, programme mondial de gestion des déchets électroniques financé par le FEM, vise à réduire les déchets électroniques et à améliorer la circularité et la récupération dans les pays en développement en créant un environnement favorable leur permettant d'accéder à des ressources financières et à la technologie et d'adopter de nouvelles politiques et législations. Il est dirigé par l'ONUDI, en partenariat avec la Banque africaine de développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

9. En 2024, en collaboration avec 13 pays¹, l'ONUDI a mené à bien le projet, financé par le FEM, de renforcement des initiatives nationales et d'amélioration de la coopération régionale pour une gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants contenus dans les déchets d'équipements électriques et électroniques dans les pays d'Amérique latine, projet qui a donné lieu à un projet régional sur l'électronique circulaire.

10. Avec l'appui financier du Japon, l'ONUDI continue de traiter la question des fuites de plastique en encourageant l'adoption de pratiques relevant de l'économie circulaire dans l'industrie et en aidant les États Membres à mettre en place des environnements favorables, tout en diffusant les enseignements à retenir et en faisant connaître les chances à saisir. En Égypte, la réduction des déchets plastiques est favorisée par l'écoconception et les modèles d'activité circulaires, et par l'élaboration de politiques, de réglementations et d'outils économiques à cette fin. Au Nigéria, l'ONUDI aide à l'élaboration de lignes directrices relatives à la gestion des déchets plastiques et elle les met en œuvre à titre expérimental à Lagos et Abuja.

11. Au Ghana, un premier projet, financé par le FEM, consiste à établir un cadre d'économie circulaire pour le secteur du plastique, à renforcer les capacités nationales, à empêcher les fuites de plastique dans le milieu marin et à réduire les émissions non intentionnelles de polluants organiques persistants. Un deuxième projet, financé par le Gouvernement canadien, porte sur la création d'un centre d'excellence pour l'économie circulaire et aide les organisations locales et les particuliers, notamment les femmes et les jeunes, à mettre au point des technologies et des modèles d'activité innovants dans les secteurs du textile, du plastique et de l'agroalimentaire.

12. Avec l'appui financier de la Suisse et de l'Italie, l'ONUDI aide l'Égypte à mettre en place une bioéconomie circulaire, en favorisant les débouchés commerciaux, en soutenant la création de start-ups et de petites et moyennes entreprises dans le sud du pays et en renforçant les capacités des prestataires de services et des décisionnaires. Elle l'a également aidée en renforçant les normes existantes et en élaborant de nouvelles pour les produits biosourcés ainsi qu'une première stratégie en faveur d'une économie biosourcée, ainsi qu'en exploitant, à titre expérimental, une bioraffinerie pour la valorisation des résidus de biomasse dans les zones rurales du pays.

13. En collaboration avec l'Université Yale, l'ONUDI a lancé le programme mondial pour l'innovation et la création d'un réseau en faveur de la chimie verte (programme GreenChem), financé par le FEM. D'une durée de sept ans, ce programme vise à renforcer les capacités en matière de chimie verte afin de soutenir l'innovation et le développement en Indonésie, en Jordanie, en Ouganda, au Pérou, en Serbie et en Ukraine. Il s'articule autour de trois axes : i) l'expansion d'une plateforme mondiale de mise en commun des connaissances, ii) la mise en œuvre, à titre expérimental, de technologies vertes, et iii) le lancement d'un programme d'accélération consistant à financer des solutions de démarrage pour les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement. Il vise à stimuler les

¹ Argentine, Bolivie (État plurinational de), Chili, Costa Rica, Équateur, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Pérou, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

écosystèmes d'innovation et à renforcer les capacités nationales et régionales de mise au point de solutions relevant de l'économie circulaire.

14. Avec l'appui financier de la Chine, l'ONUDI promeut l'écoconception et l'économie circulaire dans les secteurs du textile, de l'ameublement et de la construction. Elle sensibilise les parties prenantes locales à des méthodes de production plus durables et soutient les industries en diffusant les meilleures pratiques en la matière.

III. Mobilisation et promotion de partenariats

15. Au Forum mondial de l'économie circulaire, qui s'est tenu à Bruxelles en avril 2024, l'ONUDI a tenu un stand présentant des projets relevant de l'économie circulaire et organisé des ateliers pratiques sur les parcs éco-industriels et la conception circulaire des produits en plastique. Des réunions de haut niveau avec la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne et l'Organisation internationale du Travail ont été organisées pour envisager de nouvelles collaborations. Dans ce cadre, l'ONUDI a organisé un petit-déjeuner de travail de donateurs afin de mettre en relation les principaux bailleurs de fonds internationaux et d'encourager leur adhésion aux futures initiatives en matière d'économie circulaire.

16. Dans le cadre de l'édition 2024 du Forum mondial de l'économie circulaire s'est tenue la deuxième édition du forum consultatif SWITCH:COLAB, qui visait à promouvoir la collaboration intersectorielle dans l'industrie.

17. L'ONUDI a organisé une session d'accélération de la reconstruction circulaire en Ukraine, qui a réuni différentes parties prenantes pour examiner les pratiques relevant de l'économie circulaire à mettre au service d'une relance verte. Ces échanges organisés dans le cadre de l'édition 2024 du Forum mondial de l'économie circulaire se sont conclus par une réunion sur les initiatives écologiques financées par l'Union européenne, où a été souligné le rôle moteur joué par l'ONUDI dans la transition vers une économie circulaire.

18. Au dixième Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à Bali (Indonésie) en mai 2024, l'ONUDI a présenté une initiative dirigée par l'industrie qui visait à encourager la collaboration entre les secteurs public et privé dans la gestion de l'eau, et montré que, transposée à une plus grande échelle, cette initiative pouvait permettre d'atténuer les pénuries d'eau grâce à des solutions rentables et fondées sur la nature.

19. L'ONUDI, partenaire fondateur de l'Alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources, a coorganisé sa troisième réunion de haut niveau en marge de la sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, en février 2024, sur le thème de l'économie circulaire et du financement.

20. L'ONUDI a participé activement aux travaux du comité intergouvernemental de négociation chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique, notamment dans le milieu marin. En marge de la troisième réunion du comité, qui s'est tenue au Kenya en novembre 2023, elle a contribué à l'organisation d'une manifestation sur l'économie circulaire dans le secteur du plastique. Dans le cadre de l'Alliance mondiale pour une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources, elle a organisé des travaux sur le secteur du plastique, publié une note de synthèse sur la conception circulaire des produits en plastique² et organisé, en marge de la quatrième réunion du comité intergouvernemental de négociation qui s'est tenue au Canada en avril 2024, une manifestation destinée à sensibiliser à la conception circulaire et aux normes en la matière.

² On trouvera plus d'informations à ce sujet à l'adresse <https://www.unido.org>.

21. En septembre 2023, l'ONUDI a organisé, en collaboration avec le Ministère égyptien de l'environnement, le premier forum sur l'investissement pour le climat et l'environnement, qui s'est tenu sous les auspices du Président égyptien. Ce forum a stimulé de tels investissements dans l'économie circulaire, plus précisément dans la valorisation des déchets et l'utilisation de matières premières de récupération pour les procédés industriels, les intrants agricoles et la production d'énergie. L'ONUDI a également aidé le Ministère égyptien de l'environnement à mettre au point une plateforme électronique destinée à servir de guichet unique aux investisseurs et aux entreprises en leur permettant d'accéder aux données du marché, aux profils de débouchés commerciaux et aux analyses de préfaisabilité.

IV. Mesures à prendre par le Conseil

22. Le Conseil est invité à prendre note des informations figurant dans le présent document et à formuler des recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la coopération internationale et l'action multilatérale sur l'économie circulaire. Il est également invité à donner des orientations au Secrétariat sur la poursuite des consultations sur l'économie circulaire.
